

# Compte-rendu du Conseil d'École

Vendredi 2 mars 2012

**Présents** : Mr Bosson (Maire), Mmes Domingues, Bosson, Mr Vigne, représentants de la commune  
Mme Ranvel, DDEN

Mmes Brunetti, Gobert, Tsao, Dubuisson, Martin, Sermondadaz, Hurpeaux et Mr Pierreval, représentants des parents d'élèves

Mmes Ehrhart, François, Ara Somohano, Bertaux, Germain-Chevrel, Pagneux, Mr François, enseignants de l'école.

Mme Roux, enseignante spécialisée Français langue Seconde (FLS)

**Excusées** : Mmes Bondaz, Lepers, Guimet, représentantes des parents d'élèves

Mme Bruno, enseignante spécialisée

## **1. Point sur effectifs et préparation de la rentrée 2012**

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	
17								17
	18							18
		17						17
			25					25
				29				29
					33			33
						19		19
							21	21
17	18	17	25	29	33	19	21	179

Stabilité, l'an prochain, la répartition des classes devrait être assez proche de cette année. Les effectifs des cycle 3 seront importants (+ de 70), cela posera des difficultés dans les répartitions et certains projets (ski de fond, classe de découverte...)

Les inscriptions auront lieu du 10 au 12 mai 2012. La pré rentrée des petits se déroulera le samedi 16 juin.

## **2. Projet d'école, bilan des actions en cours et perspectives**

- Point sur la CLIN

Véronique Roux ( maîtresse spécialisée dans l'enseignement aux enfants nouvellement arrivés en France ), titulaire de la CLIN, souhaite que la municipalité réétudie la dotation budgétaire de sa classe. Le budget avait été évoqué il y a deux ans et la commune a versé une dotation de 300 € l'an dernier.

A l'origine, les crédits étaient alloués à l'ensemble du Réseau d'Aides (RASED) et versés à la coopérative scolaire de l'école de Saint-Jeoire ( 2/5 pour la CLIN, 2/5 pour la maîtresse E et 1/5 pour le psychologue scolaire ). Or, depuis 2009, le poste CLIN ne fait plus partie du RASED. De plus, lors de l'évaluation d'école, l'Inspectrice de l'Education Nationale a signalé que le budget de la CLIN devait être intégré à celui de l'école. Véronique Roux demande à ce qu'une somme évolutive par élève soit fixée. 8 élèves ont été pris en charge en 2009-2010, 6 en 2010-2011 et 5 cette année. Véronique Roux pense que 35 euros par élève conviendrait ; à multiplier par un nombre moyen annuel d'élèves (soit 6 él.) Monsieur le Maire a bien noté cette requête qui sera étudiée.

Mr François propose que le Réseau d'aides fasse part également de ses besoins. Il les sollicitera rapidement.

- Marché de Noël – (partenariat Sou des écoles, Comité des fêtes, Cap Onnion). Animation réussie malgré quelques difficultés techniques.
- Ski de fond : toutes les classes du CP au CM2. Quelques reports dus aux conditions difficiles de début février.
- Le carnaval intercommunal auquel participent les élèves de maternelle aura lieu le dimanche 1 avril à Viuz sur le thème de l'eau. Pour cet événement, fabrication des costumes et d'un char avec Brigitte Ritschard, intervenante en arts plastiques.
- La fin d'année scolaire va être occupée à l'élaboration du futur projet d'école. A cet effet, un des volets concerne la liaison école/famille. Si des parents délégués souhaitent apporter des éléments de réflexion, ils sont les bienvenus.  
Mme François demande à ce que le directeur fasse parvenir aux parents délégués le descriptif des actions précédentes.
- Les 11 et 12 juin, l'école accueillera à nouveau, avec grand plaisir, Alain DUPUY, conteur.
- Natation : l'école souhaite bénéficier de séances de natation pour toutes les classes. Période souhaitée du lundi 18 juin au vendredi 29 juin 2012, soit 8 séances. 5 nouveaux parents ont passé l'agrément. Demande faite à Mr le Maire durant le conseil d'école pour mise à disposition d'1 maître-nageur pour cette période.  
Mme Bosson propose de commencer l'activité le lundi 11 juin. Les enseignants ne sont évidemment pas opposés à cette proposition.
- Dans les mois qui viennent, la réflexion doit s'engager sur le projet classe de découvertes cycle 3 de l'an prochain. A ce sujet, Mr François souhaite obtenir une réponse à sa demande de soutien de la part de la commune (envoyée le 1 février). Pour mémoire le Conseil Général finance jusqu'à 10€/jour/enfant si la commune apporte la même somme. L'école ne peut pas s'engager dans un tel dispositif si elle n'a pas l'assurance de ces financements. Habituellement, ce financement vient pour 1/5 du Conseil Général, 1/5 de la Mairie, 1/5 des parents et 2/5 du sou des écoles. La commune est favorable à l'élaboration et au financement de ce projet.
- Opération ministérielle : lutte contre le harcèlement à l'école. L'information est passée, les adultes sont vigilants bien que la configuration et les dispositifs mis en place à Onnion devraient éviter certaines de ces souffrances. Les lieux de parole existent (conseil de coop, de classe, quoi de neuf, langage,...). Chaque adulte est invité, comme dans d'autres domaines, à la plus grande vigilance. L'info est passée dans la lettre de l'école.
- Continuité éducative : les enseignants sont parfois sollicités pour résoudre des conflits se produisant à la cantine et au périscolaire... Cela doit, devrait supposer une même cohérence éducative. Ce qui est loin d'être le cas. Les « partenaires » doivent sans doute réfléchir ensemble afin d'assurer une meilleure continuité (valeurs, règles de vie,...).  
Monsieur Pierreval intervient alors et pense qu'une rencontre entre les différents partenaires serait utile pour aller dans le sens d'une politique commune. Il pense que c'est au Maire que doit revenir l'initiative de ce projet, puisque son personnel est concerné. Fort de son expérience personnelle, il pense que c'est un travail de longue haleine, mais indispensable à une bonne cohérence éducative. Monsieur le Maire n'avait pas été avisé de ces problèmes et propose une rencontre entre les différents partenaires.
- Mr François constate que depuis la nouvelle organisation (décalage ½ heure entre petits et grands), les élèves ne sont plus en retard. Ils paraissent beaucoup plus disposés au retour en classe à 13h30. Mme Bertaux fait le même constat pour la maternelle. Bravo pour l'idée.
- L'école bénéficie de la part de l'Education Nationale d'une dotation de ressources numériques pour un montant de 500€.

### **3. Questions des parents**

*Il est envisagé de faire un sondage pour réétudier les horaires scolaires. Afin de réaliser celui-ci de manière cohérente, nous souhaiterions connaître le positionnement de chacune des parties. L'inspection a-t-elle prévu des changements d'horaires pour la prochaine rentrée ?*

Mr François :

- les horaires nationaux ne seront pas modifiés à la rentrée 2012, le projet est dans les tiroirs, il sortira pour la rentrée 2013 mais il est évident qu'il y aura de profondes modifications (le passage à 4 jours 1/2 semble inévitable, le consensus existe)
- vous connaissez la position des enseignants. Nous avons toujours dit que la solution choisie par l'école d'Onnion est la moins pire. Elle est reconnue par le réseau d'aides aux enfants en difficulté, elle est aussi reconnue par l'équipe de circonscription (Inspectrice, Conseillères pédagogiques).
- nous n'avons pas le temps suffisant pour développer, à nouveau, un argumentaire avant ce jour.
- je ne vois pas l'intérêt d'engager une réflexion sur un dispositif reconnu, adopté par le conseil d'école en 2008 (parents, mairie, enseignants...) et qui doit évoluer à la rentrée 2013.
- la réflexion originelle s'appuie sur l'intérêt de nos élèves et en particulier les plus en difficulté. Ce pré requis devrait mettre fin à bien des discussions.

Madame Bosson propose que l'école revienne aux horaires d'avant 2008 et que les élèves en difficulté soient accueillis durant deux heures, le mercredi matin. Elle regrette que le débat soit clos mais comprend que dans la mesure où d'autres horaires seront proposés en 2013, il est inutile d'envisager, pour le moment, des changements. Monsieur François pense que la personne qui a fait cette demande peut organiser un sondage à la sortie de l'école, si elle le souhaite...

#### **La mairie souhaite-t-elle pérenniser la prise en charge de l'accueil du matin (poursuite du contrat de Florence) ?**

La question va être étudiée à la prochaine commission, un membre de la commission serait favorable au maintien du poste, alors que deux ne le seraient pas.

La discussion doit se poursuivre mais ne remet pas en cause l'accueil de 8h20 à 8h50, comme cette année. Les parents souhaitent que la gratuité soit maintenue.

Mr Bosson rappelle que les ressources de la commune sont limitées.

Mme François précise que ce sont des choix politiques à assumer, politique au sens noble du terme.

En décembre, les enseignants ont demandé à la commune d'accueillir les élèves de l'élémentaire, hors aide personnalisée, dans la salle polyvalente, dans la continuité du périscolaire. Cela devait permettre à la maîtresse de préparer sa classe dans de meilleures conditions. Mr François précise que cette demande a été envoyée après l'accord de l'assistante d'éducation et du périscolaire. Aucune réponse à ce jour.

Mme Bosson a rencontré les employées du périscolaire qui ne semblent pas favorables à cet accueil dans la salle polyvalente. Le bureau du périscolaire et la commission scolaire doivent en reparler. Il n'existe pas de législation en matière d'encadrement des enfants bénéficiant de l'accueil, mais seulement des recommandations. Le groupe pouvant s'élever à 45 enfants, le Maire propose deux personnes pour l'accueil du matin, qui aurait alors lieu dans deux classes ou dans la salle polyvalente.

Mme Ara fait remarquer que la deuxième salle de classe est occupée par les élèves en soutien. A ce sujet, Madame Domingues remarque qu'aucun appel n'est fait à 8 h 20 pour les enfants qui profitent de l'accueil. En effet, les parents n'inscrivent pas leurs enfants, il n'existe pas de liste.

Monsieur François propose qu'un système de pointage soit mis en place. L'idée est retenue.

Mme Bosson fait remarquer que certains enfants se retrouvent à attendre à l'extérieur de l'école, avant 8h50. Mr François précise qu'avant 8h20, ce peut être aussi le cas, c'est de la responsabilité des parents, les horaires sont connus.

La Mairie aurait préféré un retour aux horaires classiques avec une matinée démarrant à 8 h 30. Mme Brunetti demande alors si la demi-heure supplémentaire de prise en charge des enfants à la cantine ( 11 h 30 à 12 h ) aurait des répercussions sur le tarif des repas. La Mairie n'y avait pas vraiment réfléchi. Cette solution n'est de toute manière plus envisageable, puisque les horaires ne changeront pas avant la rentrée 2013.

Mr François regrette que de simples demandes soient aussi longues à être traitées.

Mme François rappelle aussi qu'une demande de rencontre entre enseignants et membres de la commission scolaire avait été faite par l'équipe éducative en début d'année. Pas de réponse à ce jour. Le Maire n'a pas souvenir de cette demande, mais il est favorable à cette initiative.

**Les parents souhaiteraient être informés en fin d'année et non à la rentrée de septembre comme l'an dernier.**

**Y a-t-il des changements prévus à la restauration scolaire ?**

Pas pour l'instant...

**Aux enseignants :**

**Merci de refaire passer un mot aux parents pour leur demander de ne pas occuper la place handicapée sauf si leur enfant est blessé.**

Mr François pense qu'il serait bon de rappeler également d'occuper les places de parking et ne pas venir stationner vers la sortie. Il a fait le constat ce vendredi matin, de 8h50 à 9h, des places sont disponibles tout le temps. Encore faut-il accepter de marcher 30 m...

Mr François ne comprend pas que le problème de la navette ne soit toujours pas réglé. 2 ans de mise en garde sans qu'aucune solution n'ait été trouvée... Comme il l'avait supposé en novembre, la navette passe sur le parking, le matin et l'AM aux horaires des rentrées en classe.

Monsieur le Maire est surpris que la navette passe encore sur le parking, ayant contacté la Maison des Brasses dès le lendemain du dernier conseil d'école. Il avait alors été convenu que la navette irait tourner au Village Vacances et plus sur le parking. Mme Bosson s'engage à régler le problème dès le lendemain. Monsieur le Maire précise que la sécurisation des abords du parking, annoncée au dernier Conseil d'école, devrait se faire cet été.

Il souhaiterait que toutes les personnes travaillant à l'école se garent sous le transformateur.

Mme Ehrhart rappelle qu'ils sont les derniers à partir, que la sortie en marche arrière est particulièrement dangereuse. L'argument est bien reçu par Monsieur le Maire.

Mme Bertaux rappelle que ces arguments ont déjà été exposés l'an passé.

**Nous souhaiterions également les sensibiliser à nouveau sur le fait de ne pas fumer aux abords immédiats de l'école.**

**A la municipalité :**

**La mairie a-t-elle vérifié le contrat d'assurance ?**

Oui, les bâtiments, ainsi que le parc informatique, sont assurés correctement. Monsieur Pierreval insiste sur ce point en rappelant les défaillances des alarmes incendie l'an dernier.

**Avez-vous soumis au conseil municipal la question de l'augmentation des crédits de fonctionnement de l'école (inchangés depuis 2008) ?**

Mme Domingues précise que l'école consommera désormais moins de papier, les photocopies du péri-scolaire et de la cantine ne seront plus faites à l'école. La Mairie prévoit cependant une petite augmentation.

**Avez-vous fait le nécessaire pour les prises murales comme demandé par la commission de sécurité en Novembre 2010 ?**

Oui.

### **Et le portail ???**

Mr François rappelle que la sortie vers le bas est abandonnée depuis les travaux. Il attend que ces travaux s'achèvent pour réorienter les élèves de l'élémentaire dans cette direction.

La réponse de Monsieur le Maire est définitive, il n'y aura pas de portail !

En revanche, quelques marches seront réalisées sous le mur de soutènement.

Mr François informe qu'il a constaté un affaissement le long du grillage. Mr Bosson en prend note.

### **4. Travaux et divers**

Mr François remercie Mr Marin qui a offert 20 pc et 20 écrans plats... Un beau cadeau qui doit assurer quelques années tranquilles dans ce domaine.

Cela permet également d'équiper toutes les classes de l'élémentaire.

Il remercie évidemment les employés communaux, toujours aussi prompts à répondre à nos nombreuses sollicitations et invite les Conseillers à transmettre ses remerciements.

Cas de méningite à la crèche. Mr François souhaite être informé lorsqu'un cas de maladie potentiellement grave et dangereux est signalé dans le village. Un simple mail suffit et permet de rassurer si besoin.

Mr le Maire précise que l'Agence Régionale de Santé n'a pas souhaité alerter plus que de raison. Le cas ne le justifiait pas.

Mr François demande à ce que le plancher du chalet de la cour soit renforcé.

Les feux clignotants ne fonctionnent toujours pas. Mme Bosson note et interviendra dès lundi.

Mme Bosson fait part des travaux à engager dans le bâtiment de l'élémentaire (boiserie, zinguerie, placards, rideaux,...)

Les enseignants souhaitent être informés de ces projets. Pourrait-on tenir compte de leurs priorités qui sont aussi celles des enfants de l'école (classe des CP, lino au 1<sup>er</sup> étage,...) ?

Mr François propose de faire une liste des besoins prioritaires, photos à l'appui.

Le prochain conseil d'école aura lieu le vendredi 15 juin 2012

Laurence ARA  
Secrétaire de séance

J-Michel François  
Directeur de l'école